

INFORMATIONS RELATIVES À L'ADHÉRENT

ADHÉSION N° :

Nom de naissance :

Nom marital :

Prénom :

A SAVOIR :

- Le mandat européen de prélèvements est une autorisation valable pour :
 - les versements programmés effectués par prélèvements automatiques,
 - et / ou les versements ponctuels effectués via le serveur vocal et/ou sur www.afer.fr.
- Le titulaire du compte à débiter peut être différent de l'adhérent uniquement s'il s'agit d'un tiers payeur autorisé : seuls sont considérés comme tels les parents, grands-parents, arrière-grands-parents, frères, sœurs, conjoint, partenaire pacsé et concubin.
- Le compte à débiter doit être obligatoirement :
 - un compte courant (à l'exclusion de tout compte sur livret de type Livret A, LDD...);
 - ouvert au nom de l'adhérent ou du tiers payeur autorisé ;
 - dans un établissement financier domicilié en France.

DÉSIGNATION DE L'ORGANISME ENCAISSEUR :

GIE Afer - Groupement d'Intérêt Économique régi par les articles L. 251-1 à L. 251-23 du Code de commerce - 325 590 925 RCS Paris - constitué entre l'Association Afer et les sociétés d'assurance Aviva Vie et Aviva Épargne Retraite.
36, rue de Châteaudun - 75441 Paris Cedex 09
Identifiant de Créancier SEPA (ICS) : FR24ZZZ109479

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville

DOMICILIATION BANCAIRE

Nom de la banque :

Adresse :

Code Postal : Ville

NUMÉRO IBAN DU COMPTE À DÉBITER (FIGURE SUR VOTRE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE)

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vos données personnelles sont traitées par le GIE Afer - 36 rue de Châteaudun, 75441 Paris Cedex 09 en tant que responsable de traitement. Ces traitements ont pour finalités la passation, la gestion et l'exécution des adhésions au contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer, ainsi que l'exécution des dispositions légales, réglementaires, administratives en vigueur, et notamment la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Ces traitements ont pour autres finalités les opérations relatives à la gestion commerciale des adhérents et des prospects et la lutte contre la fraude à l'assurance. Cette dernière finalité peut, notamment, conduire à l'inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude. Ces traitements sont fondés sur l'intérêt légitime du GIE Afer à améliorer le service rendu aux adhérents, à promouvoir l'image de l'Afer et à préserver la mutualité entre les adhérents. Une partie des données collectées sera traitée par l'Association Afer, en tant que responsable de traitement, à des fins de gestion de ses adhérents, pour répondre à ses obligations légales. Ces traitements ont également pour finalité la réalisation de son intérêt légitime pour la défense des intérêts de ses adhérents et la mise en œuvre de toute communication avec ces derniers. Les destinataires de ces données sont, dans le strict cadre des finalités énoncées et dans la limite de leurs attributions, l'Association Afer, le personnel du GIE Afer, les assureurs Aviva Vie et Aviva Épargne Retraite et les autres entités du groupe AVIVA, les intermédiaires d'assurances, les organismes professionnels, les prestataires et sous-traitants, les personnes intéressées au contrat, le cas échéant les organismes sociaux et les autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires en vigueur. Certains destinataires peuvent se situer dans des pays en dehors de l'Union Européenne. La liste actualisée de ces pays et les références aux garanties appropriées mises en œuvre concernant le traitement de vos données personnelles sont disponibles sur www.afer.fr. Les coordonnées du Délégué à la protection des données personnelles sont : GIE Afer - à l'attention du DPO - Risques et Contrôle Interne - 36, rue de Châteaudun 75441 Paris Cedex 09 ou à dpo@gieafer.com. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification de vos données ainsi que, dans certains cas, d'effacement, de portabilité, de limitation, et d'opposition au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez retirer votre consentement aux opérations de prospection commerciale par voie électronique. L'information complète et à jour sur le traitement de vos données personnelles, et les modalités d'exercice sont consultables sur www.afer.fr.

En signant ce formulaire de mandat de prélèvements, j'autorise :

- A) le GIE Afer à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte ;
 B) ma banque à débiter mon compte conformément aux instructions du GIE Afer au titre des cotisations que je désire verser (par échéancier et/ou versements volontaires via le serveur vocal et/ou via www.afer.fr). S'agissant d'un mandat à usage récurrent, ces instructions demeurent valables jusqu'à mon annulation par courrier au GIE Afer.
 Je bénéficie du droit d'être remboursé(e) par ma banque selon les conditions décrites dans la convention que j'ai passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée à ma banque dans les 8 semaines suivant la date de débit de mon compte pour un prélèvement autorisé. Mes droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que je peux obtenir auprès de ma banque.
 Je dois signaler au GIE Afer toute modification des informations figurant sur ce mandat (comme par exemple ma domiciliation bancaire).
 J'accepte que le délai de notification préalable du premier prélèvement soit de trois jours calendaires.
 En cas de remboursement du prélèvement au titulaire du compte débité, je reconnais avoir été informé(e) qu'en cas d'investissement en unités de compte dudit prélèvement et si le remboursement entraîne une moins-value, celle-ci me resterait due.

Fait à le

Signature du titulaire du compte à débiter

Joindre obligatoirement un Relevé d'Identité Bancaire
(compte courant ouvert au nom du titulaire du compte à débiter dans un établissement financier domicilié en France).

VEUILLEZ AGRAFER DANS CE CADRE VOTRE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE
